

«Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.»

Déclaration universelle des droits de l'homme, article 14



Voix d'Exils

TRIMESTRIEL ROMAND D'INFORMATION SUR L'ASILE

Débat

Etrangers, y a-t-il des racistes parmi vous ?



Lire page 6

Dossier

Migration

Pataquès autour des clandestins camerounais et nigériens



Lire pages 9-11

Evénement

Lire page 3

Genève rend hommage aux femmes exilées et engagées

Actualité

Lire page 4

Protection des travailleurs migrants dans l'impasse

Témoignage

Lire page 5

L'albinos, ce persécuté ignoré (suite et fin)



Créativité

Lire page 15

Récupération de bouchons: le premier maillon de la chaîne, c'est vous!



Accueil

Lire page 16

Vallorbe: le début d'un Apartheid ?

Edito

De l'Aide d'urgence à l'urgence d'aider

Comment est-il possible qu'au pays d'Henri Dunant, des humains vivent dans de telles conditions? A l'origine de cette dégradation, des lois votées par les Suisses sensibilisés de façon fallacieuse par des politiciens voulant en découdre avec les « abus » en matière d'asile. Pourtant, tous les requérants d'asile n'ont pas pour objectif de profiter du système social suisse.

Face à cette situation, quelques questions hantent les esprits. La tradition chrétienne helvétique a-t-elle encore une signification? Comment peut-on dire que l'application des nouvelles dispositions de la loi sur l'asile est positive? Où sont-ils, ces journalistes si friands, si informés et si bavards sur le moindre faux pas des étrangers et des requérants d'asile? Le silence ou la timidité de la presse sur les conséquences de cette loi est considérée dans les foyers d'hébergement comme une certaine complicité.

Aujourd'hui le mal est fait. Les déboutés ou NEM connaissent les pires formes de survie. L'aide d'urgence s'apparente à une urgence d'aider. Mais qui osera relever le défi? Qui ignorera que c'est la volonté du peuple qui a donné naissance à cette tragédie? C'est pour cela que Milosevich tire le rideau en ces termes: « Les Suisses peuvent dormir tranquilles. L'argent qu'ils ne veulent pas voir dépenser pour des étrangers « inutiles » pourra leur servir à construire des maisons en billets suisses. Chapeau! La mission est accomplie. »

Rodriguez Mlako

Voir articles pages 12 et 17

Une bibliothèque vivante pour désamorcer les préjugés

À l'occasion de la journée mondiale contre le racisme et en marge d'une exposition photographique sur ce thème, une «bibliothèque vivante» a été organisée le samedi 15 mars 2008 sur le péristyle de l'Hôtel de ville de Neuchâtel.

La bibliothèque vivante fonctionne exactement comme une autre bibliothèque, à une seule différence: ses livres sont des personnes humaines avec lesquelles les lecteurs entrent dans un dialogue personnel. Ces livres sont des personnes représentant des groupes fréquemment confrontés aux préjugés et aux stéréotypes,

ou qui sont souvent victimes de discrimination ou d'exclusion sociale.

Le lecteur peut être quiconque est prêt à dépasser ses propres préjugés et stéréotypes. Ce dialogue personnel et les réponses aux questions qu'il pose au «livre» doivent lui permettre une meilleure acceptation de l'autre.

Pour cette première expérience à Neuchâtel, trois types de «livres» étaient proposés: des réfugiés, des policiers et des personnes se trouvant en réinsertion sociale.

D.H.

Sommaire

Événement

Genève rend hommage aux femmes exilées et engagées 3

Actualité

Protection des travailleurs migrants dans l'impasse 4

Témoignage

L'albinos, ce persécuté ignoré (suite et fin) 5

Débat

Etrangers, y a-t-il des racistes parmi vous? 6

Tendance

Télévisions par satellite: vive la débrouillardise! 7

REQUERANT QUI GAGNE

Chengere Tolossa, l'étoile montante du Stade-Lausanne 8

Dossier 9-11

Assistance

Quel sort pour les déboutés de l'asile? 12

Parcours

Des bords du Tigre aux rives du lac de Neuchâtel 13

Parcours

Husein Vardo, l'espoir valaisan du sport handicap 14

Créativité

Récupération de bouchons: le premier maillon de la chaîne, c'est vous! 15

Accueil

Vallorbe: le début d'un Apartheid? 16

Aide d'urgence

«Dans ce foyer, tout est insupportable» 17

Récit illustré

Bienvenue en Suisse 18-19

Evénement

Genève rend hommage aux femmes exilées et engagées

La cérémonie de remise des prix «Femme exilée, femme engagée» a eu lieu le 6 mars dernier au palais Eynard à Genève, en présence de plusieurs personnalités politiques du canton. L'édition 2008 a mis sous les projecteurs des médias dix lauréates (huit femmes exilées, une religieuse engagée aux côtés des requérants d'asile et une association). Une des lauréates, sa marraine et l'organisatrice du prix nous décrivent l'importance de cet événement.

Urantuya ENKHTUYA SHAIKH (lauréate)

Le fait de recevoir ce prix me rassure sur moi-même, sur mes objectifs et mes choix. Si l'on a un but dans la vie, chaque occasion peut être une sorte d'étape pour le réaliser et se dire que l'on va réussir avec de la persévérance, de l'endurance. J'aimerais vivre pleinement mon temps et ne pas le perdre. Je vais continuer d'avancer pour accomplir mes projets. Désormais, ce prix est une preuve de mon militantisme. Alors je suis prête à aller là où je ressens le besoin d'aller. Je souhaite continuer à travailler et à étudier. Pour moi, la famille est un grand investissement en faveur de la société. Je désire encourager et aider les autres qui, comme moi, sont laissés dans leur coin.

Carole ROUSSOPOULOS (marraine)

En tant que réalisatrice, je me suis intéressée, à plusieurs reprises, à l'engagement des femmes et au domaine de l'asile. Urantuya a suivi une école d'art à Ulan Baator (Mongolie) et a obtenu un diplôme de réalisatrice, elle est requérante d'asile en Valais, canton où je réside. Il était donc important pour moi de signifier ma solidarité par mon soutien à une femme courageuse et digne.

Alba Viotto (organisatrice du prix)

Ce prix existe depuis sept ans. C'était une sorte de cri de révolte face à une énième votation qui demandait la restriction du droit d'asile. Et on en arrive à un stade où le langage d'exclusion se répand partout. Nous vivons dans un contexte où le discours sur la migration est très émotionnel. L'idée était de changer l'image de la femme exilée dans l'opinion publique. Le but est de mettre sous la lumière des femmes dont l'image réelle ne correspond pas du tout à l'image négative dont on parle. Il s'agit de révéler année après année des femmes étrangères engagées. Elles sont des modèles pour d'autres femmes migrantes.



Urantuya Enkhtuya Shaikh (à gauche) et sa marraine Carole Roussopoulos.

Cette année, nous totalisons 81 lauréates depuis 2001, date de la première édition. Trois associations travaillant pour valoriser l'image de la femme migrante ont également reçu le prix. Depuis trois ans, nous avons institué un «prix d'honneur». Il est décerné aux femmes migrantes ou suisses qui ont consacré leur vie à des combats relatifs aux droits humains. Cette année, ce prix revient à une religieuse du Valais, sœur Marie-Rose Genoud, qui travaille aux côtés des femmes requérantes d'asile. La ville de Genève nous soutient. C'est important pour nous car cette ville, par la voix de ses élus, a pris des positions courageuses en faveur de certains droits fondamentaux qui concernent les étrangers.



Alba Viotto

Brève biographie de Urantuya Enkhtuya Shaikh

Urantuya Enkhtuya Shaikh est une jeune femme originaire de Mongolie. Elle est réalisatrice, diplômée de l'Université d'Ulan Baator. Elle a laissé son premier fils au pays. Elle vit depuis 5 ans à Martigny avec son mari, Pakistanais, requérant d'asile comme elle. Ils ont deux petites filles : une famille mélangée qui montre qu'il ne faut pas prendre les frontières trop au sérieux et que la liberté est la plus grande des aventures. Les difficultés ne manquent pas pour la jeune famille concernée, comme beaucoup d'autres, depuis janvier dernier, par une exclusion de l'aide sociale. L'adversité ne fait que rendre Urantuya plus combative pour elle et pour les autres. Elle continue de se battre, plaçant tous ses espoirs dans une demande de réexamen actuellement à l'étude. Elle est avant tout une artiste, avec une approche très personnelle de l'existence.

Rédactions valaisanne et genevoise

Actualité

Protection des travailleurs migrants dans l'impasse

La Fédération genevoise de coopération (FCG) a organisé du 24 au 26 janvier dernier son deuxième carrefour de la solidarité au Forum de Meyrin sous le thème de la migration et du développement.

Devant un public visiblement intéressé, un panel de quatre orateurs a livré une réflexion riche en informations autour d'une question dérangeante en Suisse: les travailleurs migrants sont-ils corvéables à merci? Les intervenants, tous engagés auprès des migrants dans des structures associatives et syndicales genevoises, ont relevé durant ce débat les principaux écueils qui guettent à chaque instant tout travailleur immigré. Ce dernier est véritablement le maillon faible du monde du travail à cause de la non ratification par la Suisse de la Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants, adoptée en 1990 par les Nations unies.

C'est l'avis de Mariette Grange, coordinatrice des relations extérieures du Conseil international pour l'étude des droits humains, modératrice de la séance. Elle a présenté le côté indispensable de la Convention. Il s'agit essentiellement des principes de la libre circulation des personnes et de l'égalité des traitements pour tous les travailleurs. Cela veut dire concrètement que la Suisse, comme tous les autres pays qui accueillent des travailleurs migrants, doit faire de son mieux pour empêcher les conditions de vie inhumaines, les abus physiques et sexuels et les traitements dégradants. Elle doit assurer aux migrants une égalité en matière de traitement juridique, garantir un accès égal des migrants aux services sociaux et éducatifs, à la liberté d'opinion et d'expression.

Besoin d'actions militantes

Le secrétaire romand du syndicat de la communication «Comedia», Bruno Clément, a, quant à lui, analysé le côté bénéfique d'une éventuelle application par la Suisse des principes contenus dans cette Convention. Il s'est ensuite prononcé pour des actions militantes afin d'obtenir une application de mesures dites humaines en faveur des étrangers. Bruno Clément pense qu'il est nécessaire de combattre toutes les décisions contraires aux valeurs contenues dans cette convention, non seulement durant des campagnes référendaires, mais de façon constante auprès des institutions (Conseil fédéral, Département fédéral de justice et police). Il estime que ces institutions ont une



Tous les travailleurs migrants ont besoin de la Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants est indispensables.

interprétation excessive des lois ces derniers temps, créant ainsi un cycle d'exclusion et des inégalités sociales.

Lara Cataldi, représentante du Syndicat interprofessionnel des travailleurs (SIT) de Genève a mis le doigt sur l'existence en Suisse d'une sorte d'esclavagisme dans le monde du travail touchant des immigrés. Il y a des dénonciations mais beaucoup de travailleurs migrants victimes des violations de leurs droits se taisent par peur ou par ignorance.

Instrument juridique inadéquat

Lara Cataldi a indiqué que son syndicat entreprend régulièrement des démarches pour soutenir les travailleurs migrants engagés dans la procédure de régularisation de leur statut, des conditions salariales, des horaires, des normes de sécurité.

Catherine Lack du Centre de Contact Suisses Immigrés (CCSI) s'est penchée sur l'expérience de son organisation qui se bat au quotidien pour la reconnaissance et l'admission des travailleurs sans statut légal. C'est une cause

juste selon elle; la majorité de ces travailleurs payent leurs impôts. En dernier lieu, elle a évoqué la Loi fédérale sur des mesures pour lutter contre le travail au noir qui ne protège vraiment pas les travailleurs des abus, mais constitue plutôt un renforcement de la traque aux migrants. Pour Mme Lack, la vraie protection des travailleurs migrants découlera de la ratification par la Suisse de la Convention internationale sur la protection des travailleurs migrants. La classe politique n'est pas encore prête, au grand dam des immigrés et de ceux qui les défendent.

Nicole NSANGU

Témoignage

L'albinos, ce persécuté ignoré (suite et fin)

Femme albinos, je suis discriminée et exposée à la mort dans mon pays. Je place mes derniers espoirs en Suisse, mais sa Loi est en train de les dissiper inexorablement.

Lorsque pour la première fois, le 5 décembre 2005, j'ai foulé le sol suisse, j'ai ressenti l'espoir renaître en moi. Après une longue errance ponctuée de nombreuses pérégrinations périlleuses, j'ai estimé un temps être assez loin pour me sentir à l'abri de toute persécution. J'étais en Suisse, terre d'accueil, pays des droits de l'Homme ! Après un séjour de 30 jours au Centre d'enregistrement pour requérants d'asile de Vallorbe, j'ai été soumise à une première audition. Puis une deuxième intervint un mois plus tard dans le canton de Genève où j'ai été transférée. Après ces deux étapes, plus rien de significatif ne s'est passé durant plus d'une année. Le statu quo ! Je suis restée seule avec mes interrogations et mes crises d'angoisse.

Trois auditions...

En septembre 2007, je reçois une convocation de Berne qui exige que je me rende dans la capitale fédérale corroborer mes allégations par une troisième audition. Il paraît de toute évidence que la problématique socio-culturelle de l'albinisme en Afrique noire est méconnue sous les cieux helvétiques. Je suis albinos. Je ne peux pas le nier, je ne peux pas changer cet état de fait. Je peux seulement espérer que les mentalités évoluent. Blanche, née de parents noirs, chose étrange dans ma communauté d'origine, je suis l'enfant de la honte, l'enfant du péché. Je suis la preuve vivante d'un châtiement divin infligé à ma mère adultère. Aussi suis-je un oiseau de mauvais augure, un sort qui s'abat sur toute ma famille. Elle aura un quitus moral à une seule condition : me supprimer la vie.

La mort aux trousses

Mon père fut le premier à payer le lourd tribut exigé par nos «traditions». En me donnant la vie, la sienne fut prise par sa propre famille au moyen de rituels mystiques. Il était question d'épurer la lignée, d'extirper le mal à la racine. C'était un meurtre. Je dois ma survie à ma mère qui, seule contre tous, a déployé mille ruses pour me protéger. A maintes reprises, elle a démenagé dans le but de brouiller les pistes et éloigner les justiciers de la coutume. J'ai grandi avec cette hantise, handicapée par ma fragilité, mes problèmes de vue et une scolarisation en dents de scie. J'ai vécu grâce à la charité et aux petits boulots saisonniers. Ma mère et moi devions aussi supporter les moqueries,

les injures et le rejet de la part des autres qui, par ce geste, croyaient éviter ainsi à leurs enfants une contamination. Des femmes enceintes faisaient pareil quand elles me croisaient sur le chemin, il ne fallait surtout pas donner naissance à un «*ginguéro*», un «*moukat*».

Comme une proie

A l'âge adulte j'étais devenue une proie, un objet convoité par des hommes curieux, des gourous et des guérisseurs qui attribuent à la femme albinos des pouvoirs surnaturels dont l'obtention passe par des actes sexuels. Sans oublier les cheveux, les ongles, et les poils pubiens; de précieux ingrédients pour la préparation de philtres pour marabouts et autres sorciers, semble-t-il. Je voguais ainsi entre Charybde et Scylla, jusqu'à l'âge de 28 ans où j'ai eu la grande frayeur de ma vie. Je suis tombée dans un kidnapping orchestré par mes «bourreaux» qui n'avaient qu'une obsession : me sacrifier pendant un rituel mystico-religieux pratiqué par leur tribu. J'ai eu la vie sauve in extremis grâce à l'intervention d'individus bien intentionnés. J'ai pris la poudre d'escampette. Au bout de six mois de fuite au pifomètre, j'arrivais en Suisse, espérant trouver cette protection qui me faisait tant défaut. Mais face aux agents qui m'interrogeaient dans les locaux de l'Office fédéral des migrations (ODM), j'ai eu la nette impression qu'ils me collaient déjà l'étiquette d'une affabulatrice. Un mois après ma troisième audition, j'ai reçu par l'intermédiaire de mon avocat une lettre de rejet de ma demande d'asile. Pour l'ODM, mes dires sont invraisemblables et contradictoires.

Décision en suspens

J'encaisse le choc et j'introduis un recours pour demander la révision de cette décision.



Malgré de nombreux recours, Calixthe Oyono est priée de quitter la Suisse

L'épreuve de patience continue. Sept mois après, j'attends toujours la décision finale du Tribunal administratif fédéral. J'ai entretemps reçu un préavis de départ de l'ODM, ainsi qu'une déclaration selon laquelle les problèmes dégénératifs dus à l'albinisme ne sont pas recevables selon le droit d'asile suisse. Menacée d'expulsion, que dois-je espérer dans ce cas ? Je n'ai finalement plus qu'à attendre. Attendre de me retrouver au Cameroun, où la justice qualifie ma situation de «problème de famille» à régler à l'amiable. Avant de connaître cette affreuse suite, j'ai le privilège de livrer dans ces colonnes quelques lignes essentielles de mon histoire. Un luxe que beaucoup d'albinos comme moi n'ont pas eu ou n'auront pas.

Calixthe OYONO

Débat

Etrangers, y a-t-il des racistes parmi vous ?

Les étrangers, requérants d'asile ne pratiqueraient-ils pas entre eux des comportements racistes dont ils souffrent ? Voix d'Exils a lancé le débat auprès des concernés, avec une pointe de provocation.

Le débat politique à la mode en ce moment en Suisse est incontestablement le renvoi de délinquants étrangers. Un sujet qui déchaîne les passions et laisse supposer que la « haine de l'étranger » est une réalité bien ancrée dans le pays. C'est une assertion qui anime de fréquents conciliabules, au gré des faits divers livrés dans les colonnes des journaux et des déclarations politiques plus ou moins appuyées sur la question. En suivant cette logique, tout observateur pressé serait tenté de conclure que le fait raciste est un rapport à sens unique, allant du Suisse vers le « pauvre » étranger qui n'est là que pour subir.

A-t-on posé une seule fois la question de savoir si l'étranger n'est pas parfois aussi acteur du racisme ? Formulée de la sorte, la question semble subtile. Prosaïquement, nous avons interrogé un certain nombre de requérants d'asile* de cultures différentes dans le but de savoir s'ils cohabitaient dans le respect des différences culturelles et physiques. La question surprend et choque. La réponse la plus fréquente est : « On est tous frères ! » Mais Moussa*, requérant d'asile ivoirien commente ironiquement : « Nous parlons comme des diplomates afin d'éviter de sérieux incidents de voisinage et de préserver notre image lisse de candidat à l'intégration ».

Certains croient que le racisme ne peut être que cette haine exprimée au moyen de propagandes politiques, de discriminations à l'embauche. Des insultes et des gestes discriminatoires entre petites gens « ça ne compte pas ». Ce ne sont que des brouilles ; tel est l'avis de la majorité des personnes rencontrées, visiblement gênées par notre question.

« J'ai ouvert les yeux ce jour-là »

Mais quelques francs-tireurs ont saisi l'occasion pour raconter une anecdote vécue ou donner leur point de vue. « Le premier acte raciste que j'ai subi en arrivant à Genève fut l'œuvre d'un requérant d'asile musulman comme moi. Il a refusé de partager ma chambre parce que je suis africain et lui arabe. J'ai ouvert les yeux ce jour-là sur un préjugé aussi bête que tenace », raconte Ziad, un requérant d'asile originaire d'Afrique de l'ouest vivant à Genève depuis une dizaine d'années.



Certains requérants d'asile acceptent de parler du racisme entre étrangers, comme ici au Centre de formation de Rothschild (Genève).

« J'ai remarqué qu'il y a quelques Irakiens kurdes qui ne s'approchent pas des autres compatriotes au nom de la différence culturelle », déplore Hassan, un Irakien de 40 ans résidant au foyer d'Anières depuis 6 ans. Le Turc Zakaria vit au foyer du Petit-Saconnex. Il pense que les relations entre gens d'Afrique et d'Europe de l'Est sont froides. On communique difficilement, le regard plein de préjugés. « Des espaces de partage et de dialogue font défaut dans les foyers. Ce manque exacerbe des tensions », pense Zakaria.

Bombe à retardement

Amédée, ancien requérant d'asile et militant des droits de l'homme raconte : « C'est dommage qu'on se borne à limiter la notion d'accueil des réfugiés aux questions matérielles. Du temps où j'étais requérant d'asile vivant dans un foyer, j'ai constaté que de nombreux réfugiés s'installaient en Suisse sans se départir des préjugés racistes hérités de leur culture d'origine. Le pays d'accueil ne leur donne pas les moyens éducatifs pour s'en débarrasser. Leurs préjugés, mêlés au racisme ordinaire ou idéologique qui circule dans le pays d'accueil, les poussent à adopter un comportement ouvertement raciste. C'est une bombe à retardement.

J'ai eu une dispute avec mon voisin de chambre qui chantait à tue-tête à une heure avancée de la nuit. Quand je lui ai demandé de se taire, il a rétorqué qu'il n'avait pas de leçon à recevoir d'un nègre. Blanc de peau, bien que requérant d'asile comme moi, il s'estimait libre de faire ce qu'il voulait quand il voulait face à un Noir. Le respect n'existait pas dans ce cas. Il a réaffirmé cette opinion à plusieurs reprises, sans la moindre hésitation ». Selon Amédée, l'intégration de tous ces étrangers devra se faire aussi par une formation soutenue dans le domaine de la tolérance et de la multiculturalité, comme l'exigent les codes culturels helvétiques qui prônent l'égalité dans la différence. La nouvelle politique d'intégration des étrangers devrait en tenir compte si la Suisse veut éviter des problèmes intercommunautaires qui secouent déjà certains pays d'immigration de la sphère occidentale.

Aida AL-KATHIB

* Tous les interviewés ont revendiqué l'anonymat. Les noms mentionnés sont donc fictifs

Tendance

Télévisions par satellite : vive la débrouillardise !

Pour s'informer et se divertir dans l'ambiance de la culture d'origine, certains requérants d'asile genevois se démènent pour acheter une antenne parabolique.

Beaucoup de requérants d'asile qui habitent dans des foyers ou logements individuels, avouent leur grande envie de disposer d'un moyen pour capter les chaînes de télévision du pays d'origine. Un manque qui pousse certains à casser leur maigre tirelire pour se procurer une antenne parabolique. C'est le cas de Fatma. Cette Irakienne qui habite le quartier de la Jonction ne peut se passer de sa zapette. Elle a besoin de suivre des informations sur les chaînes arabes telles que Al Jazira, Al Arabia, Al Masria et bien d'autres encore. «Je me sens vivre en Irak quand je suis devant la télévision», affirme Fatma. Kaltouma, une Tchadienne résidant au foyer de Feuillasse n' imagine pas une journée sans suivre l'actualité de son pays via Al Jazira.

Casser sa tirelire

Pour Fatma et Kaltouma, avoir accès à ces chaînes est un véritable privilège obtenu après des mois d'effort de gestion de leur lilliputien revenu, elles qui vivent d'assistance. De cent à trois cents francs, le prix des antennes paraboliques pourrait paraître dérisoire en Suisse, même pour des personnes aux revenus modestes. Mais c'est un important investissement pour ces requérants d'asile qui dépensent, à l'occasion de cet achat, une année d'économie. C'est la preuve que la soif de l'information et la consommation de la culture du pays natal prennent souvent le dessus sur le reste des besoins. «J'ai déboursé 199 francs pour payer mon antenne parabolique», avoue Kaltouma. Selon certaines sources, l'engouement pour les antennes paraboliques s'accroît depuis le passage, l'année dernière, à la Télévision numérique terrestre (TNT) des chaînes helvétiques. La plupart des foyers ne disposant pas d'un abonnement pour ce réseau, leurs habitants semblent jeter leur dévolu sur l'antenne parabolique, moyen qui les rapproche de leur culture d'origine.

Bricolage à fond la caisse

Dans de nombreux foyers, des antennes paraboliques fleurissent aux fenêtres. Par souci de fiabilité et d'efficacité, selon les utilisateurs, les paraboles sont surtout posées sur les toits. Au foyer du Petit Saconnex, pour recevoir des programmes de télévisions d'Europe de l'Est, d'Afrique et du Moyen-Orient, les habitants ont fixé d'innombrables antennes paraboliques sur le toit du principal bâtiment. Le jour de notre reportage dans ce foyer, nous avons assisté à la pose d'une antenne par un requérant d'asile. Lumingu, un jeune Congolais muni de quelques outils et du «précieux champignon métallique», bricolait sur le toit en connaisseur. «C'est ici que j'ai installé mes quatre antennes orientées dans différentes directions. Aujourd'hui je viens en poser une cinquième.» Comme un expert, il nous explique : «Un violent coup de vent brouille parfois les fréquences. Mais j'arrive souvent à tout remettre en place.» L'apparente simplicité d'une installation individuelle cache des difficultés parfois sous-estimées. L'installation d'une antenne parabolique

requiert en effet un système de fixation garantissant la sécurité et la pérennité, un minimum de technicité, des outils et des appareils de mesures adaptés pour en tirer la qualité maximale. Il n'en est rien dans les foyers où la débrouillardise est reine.

«Je suivais les programmes de la chaîne officielle de mon pays il y a quelques mois. Depuis quelques jours je n'arrive plus à capter les signaux. Je me retrouve tout le temps avec un écran tout noir», regrette Mavinga, originaire de la République démocratique du Congo. Fatouma, l'Irakienne, confirme les dires de Mavinga. Mais le bricolage sans frais par quelques personnes proches aux mains expertes est une source de satisfaction inestimable pour les requérants d'asile souvent à court d'argent.

Luyindula NGIMBI & Andy MACK



Les requérants d'asile ont soif d'informations.

© VDE Anderson Makedi



L'engouement pour les antennes paraboliques est visible sur le toit du foyer de Grand-Saconnex (Genève)

© VDE Luyindula Gimbi

Requérant qui gagne Chengere Tolossa, l'étoile montante du Stade-Lausanne

L'athlète éthiopien Chengere Tolossa a beaucoup fait parler de lui en Suisse cet hiver en remportant plusieurs victoires dans des compétitions. Mais son statut de requérant d'asile est un obstacle qu'il n'arrive pas encore à franchir.



B-C. Tolossa sur la piste du stade de La Pontaise

La piste d'athlétisme du stade de Lausanne n'a plus de secret pour Tolossa. Il s'y entraîne deux fois par jour. Ses foulées bondissantes impressionnent tous les visiteurs. Lorsqu'il déboule, il n'est pas facile de l'arrêter. De ces heures de sueur depuis des années, il commence à récolter les fruits. Sur 1500, 5000 et 10'000 m, cet athlète de 25 ans a remporté plusieurs compétitions organisées cet hiver : Bâle, Martigny, Fribourg. Il a bouclé la boucle en remportant la prestigieuse Course de l'escalade de Genève le 1^{er} décembre 2007.

Un champion débouté

C'est en 2002 que Chengere Tolossa foule le sol suisse. Cette année-là, un groupe d'athlètes éthiopiens participe à une série de compétitions en Suisse. Parmi eux, Chengere Tolossa et Zenebekh Tola. Cette dernière est devenue citoyenne de Bahreïn sous le nom de Mariam Jamal et s'entraîne toujours à Lausanne. «J'ai pris le même vol que Jamal pour la Suisse», affirme Chengere Tolossa. Comme Jamal, Chengere Tolossa décide de ne pas rentrer en Ethiopie après les compétitions. Tribalisme et répressions politiques obligent. Chengere Tolossa dépose une demande d'asile politique auprès de l'Office fédéral des migrations la même

année. Sa demande est refusée. Il formule un recours qui sera également rejeté, suivi de l'ordre de quitter la Suisse. Il est privé d'autorisation de travail. Il ne vit que de l'assistance octroyée par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM).

Dans la précarité, Chengere Tolossa persévère, en professionnel passionné. Il s'impose un rythme de travail contraignant. Sociétaire du Stade-Lausanne, club d'athlétisme de la capitale vaudoise, il s'entraîne sous l'œil vigilant de Jean François Pahud au stade de La Pontaise. Retraité depuis 6 ans, M. Pahud qui fut entraîneur national à la Fédération suisse d'athlétisme durant une décennie, a accepté de prendre en main la carrière de l'Ethiopien. «Je suis revenu à l'athlétisme parce que Mariam Jamal est venue me demander de l'encadrer», déclare-t-il. Après avoir façonné la nouvelle championne du monde de 1500 m, le technicien suisse se consacre maintenant au «polissage» du diamant Chengere. «Actuellement, c'est le meilleur en Suisse dans sa spécialité», clame-t-il à qui veut l'entendre.

Juste derrière Gebre Selassie et Bekele

Chengere Tolossa est habitué à la course d'endurance depuis son plus jeune âge. A 15 ans, il était déjà l'une des attractions lors des compétitions scolaires de son village natal à Assy sur le plateau éthiopien. Dans la capitale Addis Abeba, il a pu asseoir sa notoriété de jeune champion à 18 ans, parallèlement à ses études.

Il a porté les couleurs de l'équipe nationale junior avant de passer chez les Seniors en très peu de temps. En 2000, il a pris la septième place au classement du championnat national de 10'000m. «Gebre Selassie a remporté ce championnat. Kenenissa Bekele a terminé troisième», se souvient encore Chengere Tolossa, ravi

d'avoir partagé ce moment avec deux monstres sacrés des courses de fond.

Chengere se souvient aussi que l'athlétisme est une passion familiale. «Mon grand frère Dady Chengere est aussi athlète».

Confiné en Suisse

«J'ai du mal à réaliser que je n'ai pas la possibilité de courir à l'extérieur de la Suisse à cause de mon permis N», se plaint Tolossa. Ayant déjà totalisé 5 ans de séjour sur le territoire suisse, l'athlète estime avoir rempli les critères de la catégorie des cas de rigueur à régulariser. «Nous avons formulé une demande dans ce sens. Au lendemain du sacre de Genève, la réponse négative est tombée. On est passé de l'euphorie à la tristesse», regrette Jean François Pahud. «Nous avons tout de même réussi à obtenir la suspension de son expulsion», poursuit-il. Selon l'entraîneur, l'autorité chargée du séjour des étrangers à Berne exige notamment que Chengere soit capable d'assurer son autonomie financière pour espérer obtenir un permis B.

«Je suis capable de vivre de l'athlétisme, d'ailleurs je ne fais que ça», clame le champion. Pour l'instant, il court sans sponsor et manque de références chronométriques internationales indispensables. «Dès qu'il aura la possibilité de courir à l'étranger, sa valeur marchande va augmenter ; il pourra alors s'assumer financièrement et il n'y aura plus de problème», précise Jean François Pahud. Or, Chengere Tolossa ne peut pas courir à l'étranger, faute de papiers. Pour les obtenir à Berne, il doit d'abord gagner sa vie, avoir un job dûment rémunéré. O paradoxe ! Notre coureur de fond a devant lui un sinieux parcours du combattant.

Andy MACK



Chengere Tolossa (à droite) et son entraîneur Jean-François Pahud

Pataquès autour des clandestins camerounais et nigériens

Une campagne d'information destinée aux migrants potentiels originaires du Cameroun et du Nigeria est au centre d'une interminable polémique en Suisse et dans les pays concernés. Individus et associations réagissent. L'ODM et l'OIM se justifient.

«Allô ! Bonjour papa. Ici tout va bien. Je me suis inscrit à l'université et je suis logé avec des amis». C'est en ces termes qu'un jeune homme décrit sa vie depuis la Suisse à son père en Afrique. Au cours de la conversation, les images du fils contredisent chacune de ses affirmations : tour à tour, on le voit mendier, dormir dans la rue à la merci des intempéries et fuir la police. C'est par ce message diffusé sous forme de spot publicitaire que l'Organisation internationale des migrations (OIM), financée par la Confédération helvétique, veut dissuader la jeunesse du Nigeria et du Cameroun de venir en Suisse.

Réactions au Cameroun et au Nigeria

Au Cameroun, ce sketch a été accueilli avec étonnement. «Venant d'un pays qui a une bonne image en Afrique, cette publicité a surpris. On s'est dit que si cette situation était vraie, alors la Suisse ne doit plus être considérée comme un Etat de droits humains. Si les sans-papiers sont réduits à mendier, à dormir dans la rue et sont pourchassés par la police, Genève ne signifie donc plus grand chose», explique Maximillienne Mbé, secrétaire générale de l'association Promotion des droits de l'homme et des peuples (PRODHOP) basée à Douala. Le spot avait également été diffusé à la mi-temps du match Suisse-Nigeria en décembre 2007, et suivi par presque toute la population nigérienne. Egghead Bola, secrétaire général de la Fédération des étudiants ouest-africains (WASOF), dit comprendre les préoccupations des autorités suisses. Cependant «le message n'est pas clair. On aurait pu présenter les risques de mort dans le désert ou dans la mer pour ceux qui tentent de gagner la Suisse ou l'Europe clandestinement. Franchement, ces images n'ont pas dit grand-chose à la jeunesse nigérienne».

Cette opinion est largement partagée au Cameroun voisin, où l'on s'interroge sur le fait d'avoir ciblé les deux pays. «Pourquoi seulement le Cameroun et le Nigeria, alors que le phénomène de l'immigration est plus étendu ?», ques-



Jean-Philippe Chauzy, responsable de la communication de l'Organisation internationale pour la migration (OIM)

tionne Mme Mbé pour qui, «même si le rêve d'émigrer existe, tous les jeunes Camerounais, voire Africains, ne se réveillent pas pour autant la tête tournée vers l'Occident. Certains jeunes engagent des initiatives et travaillent pour trouver des solutions à leurs problèmes au lieu de s'aventurer».

Les raisons des départs

Si certains pays occidentaux pensent que le Nigeria et le Cameroun sont des Etats de droit, la réalité est plus nuancée, explique Mme Mbé : «Le Nigeria et le Cameroun ne respectent pas les droits de l'homme. La vie des jeunes est régulièrement fauchée en toute impunité par la police. La corruption, l'appauvrissement et les trafics en tout genre ont atteint des niveaux record. Il n'y a qu'à prendre les rapports de Transparency International et d'Amnesty International pour s'en rendre compte. Toutes ces raisons motivent la majorité des départs».

On n'est pas loin de penser la même chose au Nigeria, une fédération où les Etats musulmans du Nord ont décrété la Charia et où les chrétiens sont victimes

de persécutions religieuses. Dans le sud, d'où partent beaucoup de jeunes Nigériens, un conflit oppose l'armée gouvernementale aux populations locales qui revendiquent de meilleures répartitions de la manne pétrolière. «En plus, ajoute M. Bola, les jeunes au Nigeria s'ouvrent de plus en plus à l'homosexualité. Mais cette pratique est un crime pouvant conduire soit à la mort, soit à la prison. Dans ces conditions, comment peut-on demander aux gens de ne pas partir ailleurs ? Ici on a le sentiment que les auteurs du sketch n'ont aucune compréhension du problème qu'ils veulent résoudre».

Sujet tabou chez les migrants en Suisse ?

En Valais, la rédaction de Voix d'Exils a choisi de projeter le film dans deux classes de français et a complété son enquête auprès de plusieurs requérants vivant dans un immeuble à Martigny. Environ trente personnes, d'origines diverses, ont été sollicitées. Il n'y avait pas de représentant du Cameroun ni du Nigeria.

Première surprise : la diffusion du clip

a jeté un grand froid. Une majorité des personnes interpellées, plus des trois quarts, ont dans un premier temps purement et simplement refusé de réagir. Même les classes, qui ont l'habitude de débattre de thèmes d'actualité dans le cadre de leur cours d'expression verbale, ont accusé le coup. Et pourtant, elles apprécient généralement l'exercice, qui relève de la récréation par comparaison aux heures passées en compagnie des participes passés et des verbes irréguliers. Cette réaction très entière a montré que le sujet n'est pas seulement sensible, mais tabou. Il dérange. Cela montre aussi que les requérants ont confondu le rejet du film et le rejet du débat sur le film.

Loi de la réalité?

Quelques langues se sont déliées malgré tout. Une grande majorité des personnes ont contesté fondamentalement l'efficacité du film qui, selon elles, méconnaît les raisons qui amènent quelqu'un à quitter son pays pour chercher refuge en Suisse. Cette fuite ne se fait pas par choix, mais bien sous la pression d'événements extrêmement sérieux. Il est souvent question de sauver sa vie. Alors, clip ou pas clip, les personnes en danger vont continuer de frapper à la porte de pays sûrs. Seule une toute petite minorité de candidats à l'immigration, animés par des motifs purement économiques, voire de curiosité, pourraient tirer un enseignement du film. Pour beaucoup de requérants interrogés, il est honteux pour la Suisse de projeter une telle image du pays à la face du monde. Pour certains, ce film salit la Suisse et ne peut être l'œuvre d'un patriote. Ce sont les migrants eux-mêmes qui s'efforcent de sauver l'image et la réputation de la Suisse et de les restaurer auprès de leurs compatriotes restés au pays.

Des personnes ont fait remarquer que le traitement réservé au migrant dans le film ne correspond pas à la réalité: peu de personnes en sont réduites à mendier dans la rue pour survivre. Par contre, il n'est pas fait mention d'autres pressions, bien réelles celles-là, comme la torture mentale que peut représenter le déroulement de la procédure d'asile, suspendue dans l'attente d'une lettre qui viendra un jour, mais quand? Ou encore les limites multiples imposées aux requérants dans leur vie quotidienne. A Genève, deux Camerounais et un Nigérian ont accepté de nous confier leurs réflexions après avoir vu le spot. «L'image des Camerounais et des Africains en général y est ternie. Ils y sont présentés comme de purs mendiants en Europe»,

pense Yvonne, originaire du Cameroun. «Les jeunes du Cameroun et du Nigeria doivent aussi avoir une chance de poursuivre leurs études supérieures en Europe et d'y travailler», observe-t-elle. Son compatriote Guy s'insurge contre la méthode utilisée: «Lutter contre la migration en Europe des migrants camerounais ne peut pas se faire avec des spots ambigus et dégradants pour toute une communauté nationale. Tant qu'on ne fera rien pour promouvoir les libertés et la démocratie au Cameroun, les avantages de l'immigration paraîtront meilleurs aux yeux de la jeunesse».

Victor, ressortissant nigérian pense que «c'est la population africaine qui est visée. La Suisse essaie de freiner un afflux d'immigrés africains sur son territoire. La sensibilisation doit plutôt viser nos dirigeants africains et certains de leurs complices occidentaux afin de les obliger à créer des conditions de développement harmonieux et une justice pour tous les citoyens».

L'ODM relativise

Le porte-parole de l'Office fédéral des migrations Jonas Montani s'étonne que le spot diffusé au Cameroun puisse provoquer une telle polémique. «Le but de la campagne (et du spot) consiste à attirer l'attention des migrants potentiels sur les conséquences négatives de la migration irrégulière. L'Union européenne a également décidé de se joindre à ce projet pilote. Les campagnes d'information de l'ODM sont menées dans des pays où le potentiel de migration est élevé à cause de la situation économique instable. Elles s'adressent à des personnes qui veulent quitter leur pays pour des raisons économiques et non pour des motifs liés à l'asile», précise Jonas Montani. En revanche, selon ses informations, le spot n'a jamais été diffusé au Nigeria. «Il a été diffusé à notre connaissance uniquement au Cameroun, jusqu'au 13 décembre 2007. Depuis cette date, le clip n'a plus été diffusé. Il n'a jamais été question pour l'ODM, ni l'OIM, de le diffuser au Nigeria ou dans n'importe quel autre pays».

L'OIM précise

Jean-Philippe Chauzy, responsable de la communication de l'Organisation internationale pour la migration (OIM),



Jonas Montani, porte-parole de l'Office fédéral des migrations.

confirme les dires de son collègue de l'ODM: «Le spot que vous avez vu a été diffusé jusqu'à la mi-décembre 2007 sur la chaîne nationale camerounaise». Avant d'ajouter: «Ce spot faisait partie d'une campagne plus large qui comprenait également des posters et des flyers ainsi qu'un soutien aux efforts déployés par le gouvernement camerounais et la société civile pour éviter que les filières ne fassent de nouvelles victimes.»

Pour lui le but de ces campagnes d'information était de sensibiliser les migrants potentiels aux risques de la migration irrégulière, aux difficultés rencontrées par les migrants en situation irrégulière dans les pays de transit et de destination et de promouvoir l'option de la migration légale, notamment par le biais de programmes de migrations pour le travail. Cette campagne financée, selon lui, par la Confédération à hauteur de 150'000 dollars américains et par la Commission européenne à hauteur de 5000 Euros, succède à d'autres campagnes réalisées auparavant et visant des pays comme le Nigeria, le Sénégal, le Niger, etc.

Urantuya ENKHTUYA SHAIKH,
Rodriguez MLAKO, Modeste KADIRA



Dans la vidéo, une image d'un migrant traqué par la police.

Interview

Assane Diop: «Je suis un produit de l'immigration»

Originaire du Sénégal, El Hadji Assane Diop, aujourd'hui âgé de 26 ans, travaille dans une pharmacie à Neuchâtel. En ce moment, il consacre son énergie et son temps libre au tournage d'un film. Intitulé «Au-delà des rêves», ce documentaire vise à montrer certaines faces cachées du quotidien des immigrés africains en Europe. L'auteur s'en explique.

Voix d'Exils: Pourquoi un film sur l'immigration clandestine ?

Assane Diop: Notre documentaire parle plutôt du vécu quotidien des migrants africains en Suisse. C'est une manière de mettre en scène des gens qui ont d'abord vécu le rêve, et qui aujourd'hui vivent ce que l'on peut appeler la partie après le rêve. Le but du documentaire c'est de projeter à la population restée au pays la deuxième partie du rêve, cette partie qu'elle a souvent confondue avec un paradis où tout rime avec argent, bonheur et richesse.

Quel est votre but ?

Nous entendons par là établir un dialogue pédagogique et franc avec la jeunesse et les familles; dialogue centré sur certaines vérités difficiles à raconter compte tenu de l'image que les migrants renvoient à leurs congénères. Il y a quelques années, lorsque je vivais encore au Sénégal, j'étais confronté à cette image de carte postale que nous renvoyaient les migrants quand ils revenaient au pays pour les vacances. Il a fallu que je vienne en Europe pour découvrir l'autre facette de l'immigration. C'est donc ce décalage entre l'image que j'avais de l'Europe et la réalité qui nous amène à aborder l'immigration sous cet angle.

A qui s'adresse ce film ?

Il s'adresse aux jeunes Sénégalais en particulier et aux Africains en général; aux familles, mais également au public occidental qui parfois ne se rend pas compte du drame dans lequel vivent certains migrants.

Pourriez-vous nous résumer la trame de votre projet ?

Le film débute par le constat de l'impact de l'imaginaire, ensuite la description des rêves pour aboutir à la réalité vécue sous forme d'images et de représentation.

Qui finance la réalisation de ce documentaire ?

Le tournage a déjà commencé avec le soutien préalable de la Direction du développement de la coopération suisse (DDC). Le dossier de production sera envoyé pour des demandes de financement auprès des organisations non gouvernementales en Suisse et d'autres mécènes privés. Nous comptons sur ces dons pour pouvoir mener à terme ce projet. Mais nous le ferons avec les moyens disponibles.

Dans quels pays pourra-t-on voir ce film ?

En Suisse d'abord, parce qu'il est réalisé ici. Ensuite, une tournée de diffusion est prévue sur le chemin inverse de l'immigration c'est-à-dire partant de la Suisse en passant par la France, l'Espagne, le Maroc, la Mauritanie, pour arriver au Sénégal. Sur ce parcours, il sera diffusé en fonction des contacts qu'on aura établis, mais aussi en fonction de l'intérêt de le présenter. Au Sénégal, il sera largement diffusé (lycées, collèges, écoles, universités, quartiers, villages). Il le sera aussi en Afrique occidentale (Mali, Burkina-Faso, Guinée Conakry, Côte d'Ivoire).

Comment faites-vous pour allier études, boulot et réalisation de film ?

Je travaille trois jours par semaine comme pharmacien d'officine et le reste du temps, je le consacre à la réalisation de ce documentaire. Nous sommes un groupe de quatre personnes qui essaie de se répartir les tâches afin d'avancer dans le projet.

En tant que jeune issu d'un pays où les hommes adorent émigrer, serez-vous crédible dans votre message vis-à-vis de vos compatriotes ?

Quoique je dise à mes compatriotes à ce sujet, du seul fait que je suis moi-même un produit de l'immigration, ils ont de la peine à me

croire. Mon but n'est pas d'être crédible; ma démarche consiste plutôt à restituer la réalité.

Quelle est la part de responsabilité des dirigeants Africains dans le drame de l'immigration clandestine ?

Les dirigeants africains ont une part importante, car ils négligent les besoins primaires des peuples au profit d'une économie mondiale qui ne prend pas en compte les populations des pays pauvres. Et d'autre part, nos dirigeants sont tous des coopérants ou représentants du système occidental. Ils ont aussi souvent tendance à gaspiller les biens publics à des fins occultes. Ils n'intègrent pas dans leurs objectifs la création des opportunités d'éducation, d'emploi et d'amélioration de la santé.

*Propos recueillis par
Théophile KENMOGNE*



**Ma démarche
consiste plutôt à restituer
la réalité.**

Assistance

Quel sort pour les déboutés de l'asile ?

Avec l'entrée en vigueur du deuxième volet de la révision de la loi sur l'asile au 1er janvier 2008, l'inquiétude monte chez les requérants déboutés qui sont désormais exclus de l'aide sociale de l'asile.

L'article 82 alinéa 1 de la nouvelle loi sur l'asile votée par le peuple le 24 septembre 2006 stipule que: «L'octroi de l'aide sociale et de l'aide d'urgence est régi par le droit cantonal. Les personnes frappées d'une décision de renvoi exécutoire auxquelles un délai de départ a été imparté peuvent être exclues du régime de l'aide sociale».

En application de la loi, le canton de Neuchâtel vient de fixer le délai au 31 mars 2008. D'après «l'avis de fin de droit d'aide sociale de l'asile» délivré par l'autorité cantonale, les requérants déboutés n'auront plus le droit à l'aide sociale à partir de cette date et devront avoir quitté le logement mis à leur disposition. S'ils n'obtempèrent pas, les autorités cantonales chargeront les forces de l'ordre de procéder aux mesures qui s'imposent.

Vider les appartements

Nous avons rencontré Joao Daniel Nzinga, dit Daniel, 34 ans, concerné par ces nouvelles mesures. «Le 12 février dernier, j'ai été informé que je devrai quitter l'appartement que je partage avec 2 autres personnes au plus tard le 31 mars. C'est traumatisant, c'est angoissant», confie ce ressortissant d'un pays africain qui n'existe pas, le Cabinda¹.

«J'ai déjà connu l'exil avant d'arriver en Suisse» affirme-t-il. Dans son pays, Daniel s'est engagé dans la lutte pour l'indépendance vis-à-vis de l'Angola et a dû fuir à deux reprises au Congo.

Arrivé en Suisse en janvier 2004, il dépose une demande d'asile qui va être rejetée trois mois plus tard. Il fait recours contre cette décision, mais un mois après il reçoit un deuxième refus et une décision de renvoi. Selon lui «la demande a été traitée trop vite».

Des démarches pour le renvoyer sont entreprises et fin 2005, il se voit retirer le permis N qui est remplacé par une attestation à renouveler tous les deux mois environ. En 2006, il demande un réexamen du dossier, qui n'aboutira pas à un résultat positif.

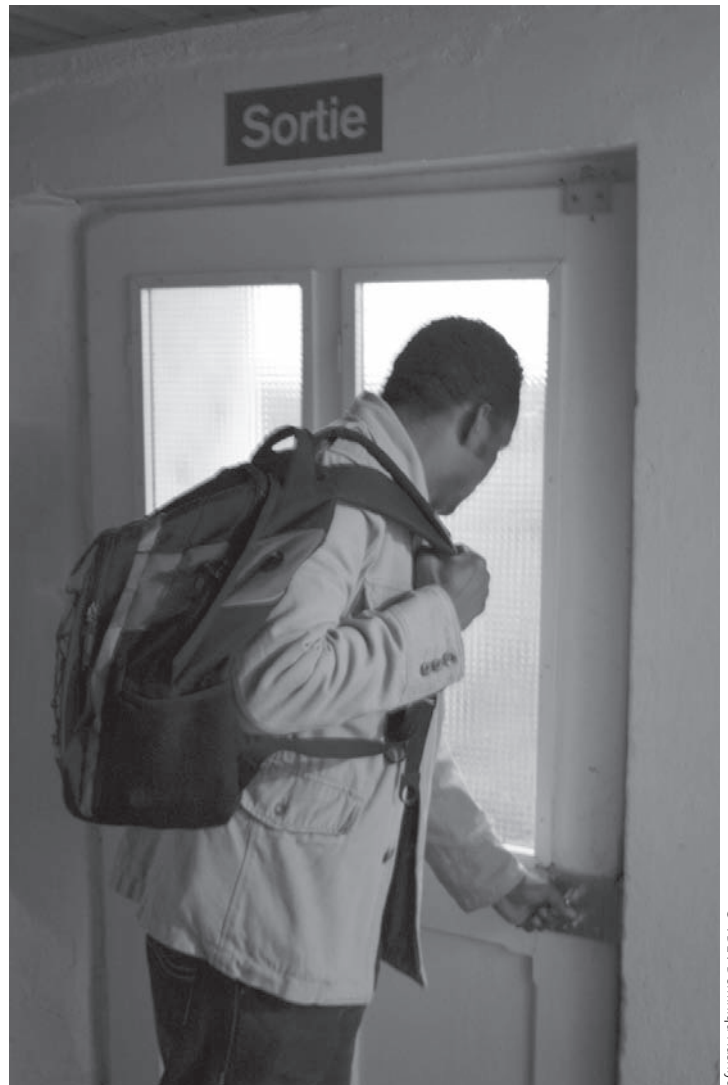
Pour essayer d'obtenir un laissez-passer en vue de son renvoi, l'ODM organise une rencontre avec l'ambassade angolaise à Berne à laquelle Daniel est convoqué. «À l'ambassade, on ne m'a pas reconnu comme citoyen angolais étant donné que je viens de Cabinda», dit-il.

Pas d'autorisation de travail

En janvier 2007, on lui remet à nouveau le permis N, mais sans qu'il ait le droit de travailler, puisqu'il a toujours l'obligation de quitter le territoire suisse: «J'avais fait la demande pour obtenir l'autorisation de travail, ce qui m'a été refusé», raconte Daniel. Néanmoins, il s'engage comme bénévole au sein de l'association «Bel Horizon mieux vivre ensemble installée à La Chaux-de-Fonds».

Joao Daniel ne cache pas son désarroi. À la question de savoir ce qu'il compte faire après le 31 mars, il répond: «Je ne sais pas! J'attends de voir ce qui va se passer, car je n'ai aucune idée où je peux aller... cette angoisse m'empêche de trouver le sommeil...». Il estime que «pour qu'il ait voté ces lois très dures, le peuple a été manipulé, car beaucoup de Suisses ne connaissent pas la réalité de la vie des réfugiés». «Heureusement, se console-t-il, que le canton de Neuchâtel a été clément jusqu'à présent dans l'application de ces lois en comparaison avec d'autres cantons comme Zurich ou Argovie par exemple».

Il est clair que la mise en pratique des nouvelles lois ne va pas se faire sans difficulté pour tout le monde, car les cantons disposent de peu



© VDE / Dominique Husnyva

Poussés vers la sorties, les déboutés vivent dans l'angoisse à chaque instant

de marge de manœuvre. Avec cet avenir proche qui sera sans doute mouvementé, nous souhaitons bonne chance à Daniel et à toutes les autres personnes qui se trouvent dans la même situation...

D. H.

¹ Le Cabinda est un territoire côtier coincé entre le Congo-Brazzaville et la République démocratique du Congo. Quatre fois plus petit que la Suisse et riche en pétrole notamment, il a été annexé «manu militari» par l'Angola en 1975 après la colonisation portugaise. Depuis, une partie de la population cabindaise se bat pour l'indépendance.

Des bords du Tigre aux rivages du lac de Neuchâtel

Ancien demandeur d'asile irakien, Ali Sharji-Sari est installé en Suisse depuis presque 10 ans. Arrivé à La Chaux-de-Fonds il y a six mois, il vient d'y inaugurer son salon de coiffure.

Voix d'Exils: *Ali, quand êtes-vous êtes arrivé en Suisse ? Parlez-nous de votre parcours.*

Ali Sharji-Sari: Je suis arrivé en Suisse en février 1998, j'ai déposé une demande d'asile à Chiasso. Quelques jours après, j'ai été transféré à Bâle, et de là dans le canton de Neuchâtel. Après une attente de 3 ans, j'ai reçu la réponse sur ma demande et j'ai obtenu le permis F humanitaire. Actuellement, je suis en attente d'une autorisation de séjour permanent. Dès le début de mon séjour, j'ai commencé à travailler dans différents secteurs où l'opportunité se présentait. Ayant une expérience dans le domaine de l'électricité, j'ai trouvé un emploi à plein temps comme aide électricien dans différentes entreprises de la région de Neuchâtel. Parallèlement à ce travail, j'avais une activité accessoire intermittente dans un salon de coiffure à Peseux. J'avais appris le métier de coiffeur en Irak dès mes 15 ans et j'ai pu le développer ici et acquérir plus d'expérience.

Et au niveau plus personnel, comment avez-vous vécu cette période ?

En quittant l'Irak, j'ai laissé derrière moi une famille meurtrie. Trois de mes proches ont été exécutés sous le régime dictatorial de Saddam Hussein. Durant les premières années ici en Suisse, j'ai souffert du fait d'être loin des miens et de la difficulté de me faire des amis. S'y ajoutait l'angoisse engendrée par l'attente de la décision sur ma demande d'asile. Dans de telles situations, et même si on a des blessures qui ne guérissent jamais, on n'a d'autre choix que de résister si on veut bien s'en sortir. J'ai tenu le coup, et avec le temps les choses se sont améliorées.

Quand et comment avez-vous décidé d'exercer une activité indépendante ?

J'ai toujours eu envie d'avoir ma propre activité professionnelle et de devenir un jour indépendant. Lorsque j'ai perdu mon emploi d'aide-électricien, je me suis dit que c'était le moment d'essayer de mettre à profit mon expérience dans la coiffure. Je me suis lancé dans ce projet et j'ai pu ouvrir mon salon «Mille et une Nuit»*. Le travail démarre



Ali Sharji-Sari dans son restaurant ↑

gentiment, et j'espère me faire connaître peu à peu dans la région malgré la concurrence.

Je vois que votre travail ne se limite pas à la coupe des cheveux...

Oui, en plus des coupes pour hommes et enfants, il est possible de recevoir des soins du visage et d'ongles qui sont assurés par une amie qui travaille sur rendez-vous. En outre, j'ai aménagé un coin où je vends des souvenirs orientaux, des bijoux artisanaux, etc.

Quel regard portez-vous sur la Suisse ?

Indépendamment du fait que j'ai rencontré pas mal de difficultés liées à mon statut et les restrictions qui en découlent, je dois dire que les Suisses sont un peuple très gentil. J'ai toujours rencontré des gens ouverts, tolérants, qui ont apprécié de connaître quelqu'un qui leur permet de voir un autre visage d'un pays dont ils n'entendent parler qu'au travers des nouvelles de guerre et de

crises politiques. Je vis ici depuis 10 ans et c'est devenu ma deuxième patrie, je considère Neuchâtel comme ma deuxième ville après Bagdad. Elle me manque lorsque je suis en voyage à l'étranger. Avec des amis, j'aime aller pêcher dans le lac dont j'apprécie les poissons, même si je préfère ceux du Tigre...

Vous avez deux luths ici, et d'autres instruments de musique...

Oui, je joue du luth dont je suis passionné. En fait, j'avais entamé des études de musique à l'Institut des beaux-arts à Bagdad, que j'ai abandonnées par la suite. Je passe beaucoup de temps libre à jouer, ça m'aide à évacuer les soucis quotidiens, à respirer... En guise d'au revoir, notre hôte nous joue un joli morceau sur son luth.

Propos recueillis par Dominique Husniya



Parcours

Husein Vardo, l'espoir valaisan du sport handicapé

Amputé d'une jambe, le jeune bosniaque Husein Vardo a fait de son handicap un atout dans la pratique de son sport favori, le basket en fauteuil roulant

En 2001, quand il est arrivé en Suisse à l'âge de 17 ans, Husein Vardo avait déjà six ans de souffrance derrière lui. Blessé par une grenade à la jambe gauche lors de la guerre de Bosnie, il mettait alors tous ses espoirs de guérison entre les mains des chirurgiens suisses: ils n'ont pas pu sauver sa jambe. Aujourd'hui, il est l'un des piliers de la toute jeune équipe valaisanne de basket en fauteuil roulant: *les lynxs*. Et ça déchire!

Un mental de champion

Le 20 janvier dernier, au terme d'un match victorieux, Husein était très entouré. Son entraîneur, Etienne Mudry, déclarait: «Husein est le dernier arrivé dans notre équipe. C'est un très bon joueur. Il a le sens du jeu, et, plus important encore, il a un mental très fort. Mais il n'est pas seulement un très bon joueur de basket, il est aussi une personne tout à fait remarquable». Le capitaine, Daniel Lopez, ajoutait: «C'est vrai que quand il est arrivé, il était timide, mais maintenant, c'est notre joueur vedette, il est devenu indispensable à l'équipe. C'est un coéquipier extraordinaire qui fait la cohésion du groupe. Il est tellement plus fort que nous, sans nous le faire jamais sentir. C'est un artiste! Avec 5 joueurs comme Husein, nous serions champions du monde!». On pardonne volontiers cette petite exagération née de l'euphorie de la victoire, mais de tels commentaires nous ont donné envie de donner la parole à Husein. Il y a des personnes qui font l'unanimité. Husein est de celles-là. Pour tout ce qui lui reste à construire et à vivre, nous lui souhaitons bonne chance.



Husein Vardo (maillot n° 14) et son équipe

Interview

Voix d'exils: *Husein, Pouvez-vous nous raconter votre parcours?*

Husein Vardo: «En 1992, la guerre a éclaté en Bosnie. J'habitais dans la région de Zenica. Un jour de 1995, alors que je jouais en ville avec des amis, une grenade a explosé et m'a grièvement blessé à la jambe gauche. J'ai subi huit opérations durant les six années suivantes, sans succès.

Dites-nous un mot de la Suisse où vous vivez?

La Suisse est un pays stable, où les droits de l'homme sont respectés. Il n'y a pas de guerre, pas de violence entre ethnies. Aujourd'hui, je la considère comme mon deuxième pays. Quand je suis arrivé, j'étais mineur. Aujourd'hui, six ans et demi plus tard, je me sens chez moi en Suisse. J'aimerais y vivre définitivement.

Avez-vous des nouvelles de vos amis et parents restés en Bosnie?

De mes amis, non. J'ai passé toute ma jeunesse à l'hôpital et les liens se sont coupés. C'est ici en Suisse que se trouvent mes amis. Je téléphone à mes parents environ une fois par mois. Cela fait si longtemps que je ne les ai pas revus: c'est difficile. J'aurais aimé, par exemple, que mon père soit autorisé à me rendre visite lorsque j'ai subi mon amputation. Cela ne s'est pas fait. Aujourd'hui, mon père a 68 ans, il est malade; je viens d'introduire une demande pour effectuer une visite en Bosnie et j'espère vraiment qu'on me permettra de revoir ma famille. Je ferai ainsi, entre autres, la connaissance de mes deux neveux nés après mon départ.

Quels sont vos projets?

Je veux donner le meilleur de moi-même à ce pays que j'aime. Je souhaite continuer à m'investir dans le sport. Mon rêve majeur est de jouer un jour dans l'équipe nationale suisse. J'ai commencé dernièrement à suivre les entraînements de l'équipe nationale des juniors, à Nottwil. Cela représente trois heures et demie de train depuis Sion, mais c'est un bonheur. Je souhaite aussi construire ma vie professionnelle, peut-être dans le domaine informatique. Au-delà de l'épanouissement personnel que j'en attends, comme n'importe



quel jeune, cela me permettrait d'accéder à une autonomie financière qui, à son tour, me permettrait d'obtenir un permis de séjour définitif. Aujourd'hui, j'ai uniquement un permis F. Je me suis battu très durement pour l'avoir. Longtemps, on ne m'a rien laissé espérer et on me parlait de renvoi.

Comment êtes-vous arrivé dans l'équipe des Lynx du Valais ?

Après mon opération, j'ai dû faire une réadaptation en piscine. Là, on m'a mis en contact avec Daniel Lopez, notre capitaine. Je n'avais jamais fait de basket de ma vie. Au début, on jouait pour le plaisir. L'équipe s'est ensuite constituée et notre première sortie a eu lieu en 2007 lors du championnat suisse de basket-ball pour handicapés à Genève, contre l'équipe de Pully.

Quel message avez-vous à donner aux requérants d'asile nouvellement arrivés en Suisse ?

Je leur demande d'avoir beaucoup de patience. La procédure d'asile est parfois une épreuve. Mais je ne vois que du bien à dire de la Suisse, car c'est un pays tolérant qui défend une belle valeur : l'humanité.

Rassido BAYIRE

Créativité

Récupération de bouchons : le premier maillon de la chaîne, c'est vous !

Le tri des bouchons en plastique peut être rentable tout en préservant l'environnement. Un groupe de requérants d'asile du Valais nous en administre la preuve.

La planète va mal, les poubelles débordent... on connaît la chanson. Beaucoup de messages incitent à la récupération et au recyclage des déchets au nom de l'environnement. Mais savez-vous que la récupération de bouchons en plastique permet également d'améliorer très concrètement la vie des handicapés ?

Depuis juillet 2007, un groupe de requérants d'asile d'Ardon a pris en main la récupération et le tri de bouchons en plastique avec, au bout d'un long travail souvent ingrat, l'objectif d'offrir une chaise roulante à une personne handicapée ou un chien d'accompagnement à une personne malvoyante. C'est une affaire de patience, car il faut trier environ 5 tonnes de bouchons pour une chaise roulante et pas moins de 100 tonnes pour un chien d'aveugle !

Tous les bouchons ne se valent pas

Cela peut paraître décourageant, mais pas pour Mahinda, Dahir, Cail, Jashar, Ali, Syl et Anushawan, qui ont pris leur mission très au sérieux. A ce jour, ils ont trié presque deux tonnes. Cette activité nécessite de multiples qualités : il faut être tout à la fois attentif, méticuleux, tenace. Le tri est un monde à découvrir : tous les bouchons ne se valent pas ; les seuls bouchons récupérables sont ceux des bouteilles de boissons,

de lait, d'eaux gazeuses et de sodas ; exit donc les bouchons de bouteilles de lessive et autres tubes de dentifrice. Il faudra faire ensuite un tri secondaire entre les bouchons, selon leur composition, car le processus de recyclage ne permet pas de tous les mélanger. On fait ainsi une distinction entre les bouchons à base de polypropylène ou de polyéthylène...on vous épargnera le détail, très technique que nous tenons à la disposition de tout chimiste amateur avide d'en savoir plus !

L'essentiel, pour vous lecteurs, est d'abord de ne plus jeter machinalement vos bouchons à la poubelle mais de les récupérer. Evitez absolument d'y mêler tout déchet métallique (capsules de café, piles) qui pourrait endommager les machines de l'usine de récupération. Enfin, apportez vos bouchons au point de collecte le plus proche de chez vous. A partir de là, les équipes de tri prennent tout en charge. Facile, non ?

Alors, la prochaine fois que vous étancherez votre soif, ayez le réflexe solidarité ! Un jour, grâce à vous et à des milliers d'autres, une chaise roulante ou un chien d'accompagnement sera offert à une personne handicapée. Ce jour-là, ceux qui travaillent dans l'ombre au foyer d'Ardon auront aussi leur récompense.

Rédaction valaisanne



Les trieurs prennent leur tâche très au sérieux

Pour avoir des renseignements, déposer une collecte ou offrir des cartons de bananes qui sont très utiles pour organiser le tri, adressez-vous à :

Raoul Steckler
Foyer pour candidats réfugiés
Rue de la Gare
1957 ARDON
Tél. 027 306 61 16
ou 079/ 230 46 83
Raoul.steckler@admin.vs.ch

Accueil

Vallorbe: le début d'un Apartheid ?

Surprise, colère, dégoût, amertume, déception: tels sont les sentiments que suscite l'idée des Vallorbiens d'interdire l'accès de la gare aux requérants d'asile logés dans l'ancienne caserne militaire transformée en Centre d'enregistrement et de procédure (CEP).

Entouré de barbelés et gardé en permanence par des agents de sécurité, le centre de Vallorbe est l'un des quatre passages obligés pour tout demandeur d'asile en Suisse.

Dès qu'ils arrivent à l'entrée du centre, les requérants d'asile sont fouillés. Les agendas, le téléphone portable ou les aliments ne rentrent pas à l'intérieur. Entassés parfois jusqu'à 16 par chambre, les requérants sont obligés d'aller au lit à 22 heures, avec extinction des feux par les Securitas. Ils sont réveillés à 6 heures par les bruits de bottes et le tapage des mêmes agents de sécurité. Les nuits sont souvent troublées par leurs rondes incessantes.

Le séjour dans un CEP peut parfois atteindre 60 jours. «A la sortie, on n'est plus tout à fait le même», confesse Ahmed, requérant d'asile âgé de 35 ans, originaire des Balkans et père de famille, maintenant logé par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) à Sainte-Croix.

Des horaires stricts

A Vallorbe, les sorties obéissent à un horaire strict. Auparavant limitées à quatre heures par jour, elles ont été étendues, mais il demeure interdit aux résidents de sortir après 17h30. La proximité de la gare fait d'elle un lieu où une fois «libérés», les requérants se dirigent pour voir des passants, prendre l'air, lire un journal gratuit. Outre cela, le Service d'aide juridique aux exilés (SAJE) a ses locaux dans l'immeuble abritant la gare. C'est là que les volontaires de l'Association auprès des requérants d'asile de Vallorbe (ARAVOH), appelés affectueusement «Mama Africa», servent du café et des biscuits, et donnent parfois des vêtements aux requérants d'asile. En plus de ces services, ces personnes dignes de respect écoutent et conseillent ceux qui les sollicitent. Leur sourire donne de l'espoir et du soulagement aux requérants si isolés.

Personne n'aurait pensé que des êtres humains, maintenus dans de pareilles circonstances et qui n'ont accès à la gare qu'épisodiquement, puissent provoquer l'aversion d'une population au point que cette dernière réclame une interdiction à leur rencontre, sous prétexte qu'ils créent de l'insécurité. On aurait espéré mieux de la part des Vallorbiens. On aurait même attendu d'eux qu'ils s'indignent des conditions de vie des



Quai de la gare de Vallorbe, lieu désormais interdit aux requérants d'asile

requérants logés sur leur terre. Erreur !

20% de requérants en moins

Heureusement que le Conseil d'Etat vaudois a opposé une fin de non-recevoir à cette volonté. Si la loi a dit non à cette initiative, elle ne peut en revanche rien contre les mentalités. Face aux esprits qui ont pensé une telle chose, seule une opération d'éducation et de sensibilisation pourrait contribuer à atténuer la phobie. Aujourd'hui, après négociations, la commune, le canton de Vaud et l'Office fédéral des migrations ont décidé que le centre recevrait 20% de requérants d'asile en moins dès le 1^{er} avril (220 à 180) afin de diminuer les tensions.

Un couple de Vallorbiens s'indigne: «Nous avons honte. Nous sommes sonnés par ce rejet de personnes déjà fragilisées. Mais cette attitude de la population n'est pas nouvelle: nous nous souvenons qu'au moment où Berne nous a fait savoir que la caserne serait transformée en centre d'enregistrement pour demandeurs d'asile, c'est avec des huées que cela a été accueilli. Puis,

lorsqu'un pasteur est venu parler, tout le monde s'est tu. Aujourd'hui, les gens sont choqués par la présence des requérants, si bien que nous qui avons le courage de les rencontrer, de leur servir du café et de les écouter dans les locaux d'ARAVOH, nous sommes très mal perçus». Et de conclure: «Interdire la gare aux demandeurs d'asile? Il y a trente ans, on a vu cela en Afrique du Sud; nous ne voulons pas de cette pratique chez nous!»

Aujourd'hui on se demande jusqu'où iront les Suisses. «A cette allure, on va interdire la Migros aux requérants d'asile, on va leur fixer des horaires de bus, pour ne pas dire leur attribuer des bus spéciaux. Et nos enfants auront aussi leurs écoles à part. Nous sommes très inquiets», se lamente Ahmed.

Rodriguez MLAKO

Aide d'urgence

«Dans ce foyer, tout est insupportable»

Le 1er janvier 2008, la nouvelle loi sur l'asile est entrée en application. Un des changements fondamentaux est l'exclusion des déboutés de l'aide sociale. Pour découvrir leur situation, nous avons fait un tour dans les foyers d'hébergement de Simplon et de Vennes.

Simplon, vieil immeuble derrière la gare de Lausanne. C'est là que logent les familles déboutées et celles frappées de non-entrée en matière (NEM), ainsi que les cas jugés «vulnérables» pour raisons de santé. Leur quotidien, peu enviable, est parsemé d'embûches. La situation est encore plus grave pour les personnes sans enfant, comme ces célibataires vivant au foyer de Vennes, centre d'aide d'urgence situé à Lausanne à côté d'une sortie d'autoroute. Ces hommes, serrés à deux ou parfois à six dans de très petites pièces, n'ont ni chaise, ni table, ni argent. «La toute petite armoire que nous avons nous sert de table, de chaise, de valise, de bibliothèque et de garde-manger. Mais comme elle est petite, nos effets sont à terre ou sur le lit», affirme Abel, partagé entre colère et désespoir.

Jean loge aussi à Vennes: «Dans ce foyer, tout est insupportable. De la nourriture aux odeurs, en passant par l'état des locaux. Nous avons droit à une alimentation très stricte et pauvre. Il y a des jours où nous n'avons même pas de sucre.»

Zéro Kopeck

S'insurgeant contre le traitement dont ils font l'objet, ces personnes se demandent ce qu'ils ont fait de mal. Ils se demandent aussi si le fait d'être des NEM et des déboutés autorise la Suisse à les réduire en sous-hommes. Pas d'argent pour se couper les cheveux, pour se payer un ticket de bus, pour s'octroyer une cigarette. Pour Abdel, mettre des humains dans une pareille situation, c'est les exposer à toutes sortes de dérives. Abdel, qui d'ailleurs est végétarien pour raisons de santé et de religion, marque son incompréhension quant à la nourriture imposée. C'est ainsi qu'il affirme manger du pain parfois durant des jours.

«On n'a plus la notion du temps. On reste au lit toute la journée puisqu'on n'a pas d'argent. On ne peut pas recevoir de visiteurs. Nous sommes stressés à longueur de journée. Nous sommes à la fois nerveux et affaiblis», avoue Milosevich, selon qui il serait nécessaire de donner un peu d'argent aux déboutés pour qu'ils fassent leur propre cuisine et entretiennent leur corps.

Risques d'insécurité

Les préoccupations sécuritaires sont énormes à Vennes. Les chambres n'ont pas de clé. Tous les locataires expriment leur colère contre ce fait qui expose tout le monde à l'insécurité. Selon Farid, «dormir ou sortir sans fermer la porte de sa chambre, c'est dangereux à tous égards.» Ceci est une certitude, surtout en considérant les conflits ouverts ou latents liés à la dureté de la situation. «Vous pouvez prendre un coup de coup de couteau la nuit dans votre sommeil si quelqu'un veut vous tuer. Vous vivez la peur au ventre dans un centre pareil», conclut-il.

Si les célibataires n'ont pas à se soucier des enfants, les familles vivant au Simplon, en revanche, dénoncent l'impossibilité de pouvoir leur acheter des jouets, d'avoir un endroit protégé pour laisser les poussettes. Comme les familles, les malades ne comprennent pas pourquoi il n'existe qu'une seule cuisine, située au rez-de-chaussée et deux machines à laver seulement pour tous les habitants du foyer.



© VDE / Rodriguez Mlako

«Une alimentation stricte et pauvre», selon un débouté

Au Simplon comme à Vennes, les habitants font état des relations mauvaises, voire agressives, que les agents de sécurité qui les gardent entretiennent avec eux. Les agents de sécurité que nous avons rencontrés nous ont tout simplement dit qu'ils n'avaient pas le droit de répondre à des interviews.

Quant à leurs perspectives, entre espoir et désespoir, tous les déboutés et NEM disent dépendre de Dieu et qu'en aucun cas une loi humaine ne saurait changer le cours de leur destin.

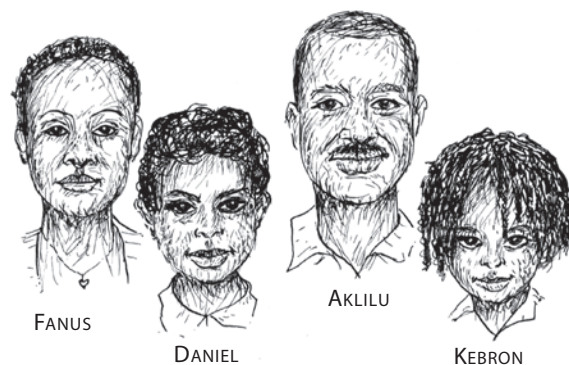
Rodriguez MLAKO

Récit illustré

Bienvenue en Suisse ...

Texte : Rafik Labassi. Illustrations : Gégé

Passer l'hiver à Crans, cela peut ressembler à un rêve. Mais comment Fanus, Aklilu, Daniel et Kebron, les membres de la famille érythréenne que nous suivons depuis leur arrivée en Suisse, vivent-ils cette expérience, au milieu des sapins enneigés ? La réalité est moins facile. Fanus se désole : une grande partie des personnes qu'ils côtoient sont de passage. Il est difficile de créer des relations durables. Après St-Gingolph, la famille se sent à nouveau au bout du monde et rêve de ville et de plaine. La mauvaise saison est pour beaucoup dans ce sentiment d'isolement. De plus, pas de chance, les cours de français ont été supprimés temporairement et il n'y a toujours pas de place de formation disponible pour Aklilu, le père. L'inactivité pèse et fait naître de la frustration.



Pour combattre tout début de découragement, la famille poursuit sagement ses efforts d'intégration. C'est encore une fois Daniel qui s'y colle et avec brio : il a fait du ski pour la première fois de sa vie et a participé à une expérience incontournable en terre valaisanne durant le mois de février : le Carnaval. Il a défilé au milieu de ses copains de classe, tous déguisés en Indiens et en squaws. Même les maîtresses ! La veille du défilé, émouvante de bonne volonté, Fanus s'interrogeait encore sur la feuille d'instructions de l'école, incompréhensible pour elle car rédigée en français. Elle s'inquiétait de dessiner correctement les peintures de guerre sur le visage de Daniel. C'était du souci pour rien, car le jour J, Daniel a parfaitement joué son rôle. Il ne lui manquait pas une plume !



Heureusement, bonne nouvelle, les cours de français viennent de reprendre. Annette, la prof, est enseignante. Elle a beaucoup voyagé et a même travaillé à l'étranger, au Pérou et en Russie. Elle a tout naturellement trouvé le contact avec ses élèves Afghans, Erythréens et Irakiens, malgré des niveaux de français très hétérogènes. Elle donne deux après-midi de cours à l'intention des adultes. Aujourd'hui mardi 19 février, on entend voler les mouches dans la classe pendant que les gommes et les crayons s'échangent autour d'un exercice un peu ardu. La petite Kebron, serrée près de sa maman, étudie gravement.

Annette s'occupe aussi d'encadrer les devoirs des enfants à leur retour de l'école. Sur la suggestion d'Annette, Daniel, qui a fait de grands progrès a écrit une lettre spécialement à l'intention des lecteurs de Voix d'Exils.

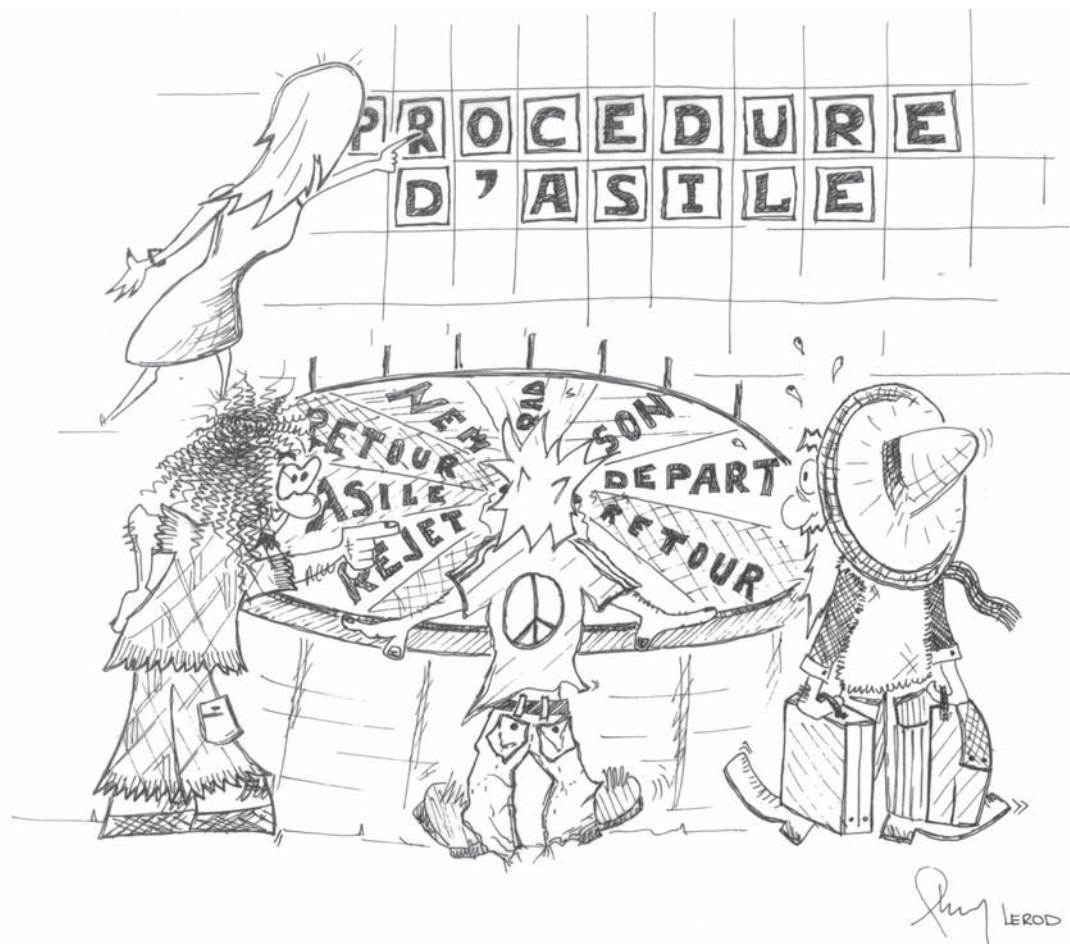


La famille se sent à nouveau sur les rails. D'autant plus qu'Aklilu vient d'apprendre qu'il va pouvoir commencer une formation en atelier de serrurerie au centre de Formation pour requérants d'asile du Botza dès la rentrée de Pâques.

Une dernière grande nouvelle a fini de balayer les nuages qui commençaient à s'amonceler dans le ciel de Crans: une famille de voisins Erythréens, la famille Ghebray, arrivée en Suisse deux semaines à peine avant Fanus et ses enfants, vient de recevoir la décision de l'Office fédéral des migrations. Et c'est l'obtention de l'asile ! La clé qui ouvre définitivement la porte, qui permet de laisser l'angoisse et de construire une nouvelle vie dans la paix. Nous ne résistons pas au plaisir de transcrire ces deux lignes que tant de requérants attendent de lire un jour: «Il ressort de l'examen du dossier que vous avez la qualité de réfugié selon l'art 3 al. 1 et 2 de la loi sur l'asile du 26 juin 1998». Le sourire des parents, sur la photo, en dit plus que tout un livre.

Les rêves se réchauffent, le courage revient. La famille, tout en partageant la joie de ses voisins, espère qu'un grand bonheur viendra bientôt frapper à sa porte. En attendant, nous aimerions la rassurer un peu: «Chère famille, après le plus rude des hivers, le printemps finit toujours par arriver, même à Crans !»

La suite au prochain numéro.



Abonnements

Si vous désirez recevoir régulièrement votre trimestriel préféré par la poste, vous avez la possibilité de souscrire un abonnement adapté à tous les porte-monnaie !

1. Abonnement d'une année (4 numéros) au prix spécial de CHF 12.-, réserve aux requérants d'asile.
2. Abonnement normal d'une année (4 numéros) au prix de CHF 28.-
3. Abonnement de soutien d'une année au prix de CHF 60.-
4. Abonnement pour institutions (2 exemplaires par numéro) CHF 60.-

Reconduction d'office s'il n'y a pas d'annulation.

Il suffit de nous écrire pour enregistrer votre commande.

Hospice général
Service Communication
Cours de Rive 12
1204 Genève
Téléphone: 022 420 53 00
E-mail: publications.hg@hospicegeneral.ch
www.voixdexils.ch



Voix d'Exils N° 30

Tirage: 6'700 exemplaires

Editeur: Hospice général, Aide aux requérants d'asile (ARA)-Genève.

Responsable d'édition:

Mireille Vallette.

Responsable de la rédaction:

Frank Kodbaye

Secrétaire de rédaction:

Marie Galitzine

Mise en page: Rébecca Pittet

RÉGIONS

Rédaction genevoise

Rue Rothschild 58 – 1202 Genève

Tél. 022 420 45 03/04

E-mail: redaction@voixdexils.ch

Anderson Makedi, Soraya Hatam,

Luyindula Ngimbi, Wondimeneh

Aberra, Aida AL-Khatib, Modeste

Kadira, Jeannette M'Beta, Marie-

Éléonore Essaga.

Rédaction neuchâteloise

Office social de l'asile

Rue des Charmettes 10C

2006 Neuchâtel

Tél. 032 732 99 15 ou 032 732 99 02

Fax 032 732 99 11

E-mail: daniel.kienholz@ne.ch

Responsables de rédaction:

Daniel Kienholz, Marie-France Bitz,

Roselyne Petruzzi

Rédacteurs: Théophile Kenmogne,

Dominique Husniya

Rédaction valaisanne

Centre de Formation «Le Botza»

Zone industrielle – 1963 VETROZ

Tél. 027 345 39 03

Fax 027 346 39 11

E-mail: [Christiane.briguet@admin.](mailto:Christiane.briguet@admin.vs.ch)

vs.ch

Responsables de la rédaction:

Christiane Briguet, Christiane Terretaz

Rédacteurs: Betty Tchato, Raad

Abdul-Aziz, Abdul Ghani Ghyasi,

Gholam Khatibi,

Rafik Labassi

Rédaction vaudoise

EVAM

Rue Bugnon 42, 1020 Renens

Tél. 021 557 05 42

Responsable de la rédaction:

Emmanuelle Marendaz-Colle

Rédacteurs: Pidice Egui,

Rodriguez Mlako

Ont collaboré à ce numéro:

Gégé, Olivier Roduit.

www.voixdexils.ch